

814 FRANCS PAR HABITANT ET PAR MOIS POUR LA SANTÉ

Les dépenses totales de santé se sont montées à 8,1 milliards de francs en 2015 dans le canton de Vaud, en hausse annuelle de 4,2%. Cela représente 15,6% du PIB (+0,5 point de pourcent par rapport à l'année précédente). Les dépenses en libre pratique (médecins, dentistes, laboratoires, pharmacies, etc.) et pour l'ambulatorio hospitalier représentent plus de la moitié du total (52%). Le financement net des ménages et de l'assurance obligatoire des soins atteint 62% et celui des pouvoirs publics 34%.

En 2015, les dépenses totales de santé dans le canton de Vaud se sont élevées à 8,1 milliards de francs, en hausse de 4,2% par rapport à l'année précédente. La croissance a été plus forte que la moyenne pour le maintien à domicile et la libre pratique, plus faible pour le médico-social, l'hospitalisation et l'ambulatorio hospitalier.

15,6% DU PIB

Rapportées aux 51,9 milliards de francs du PIB vaudois – incluant la production vaudoise à destination de l'extérieur du canton – les dépenses totales de santé en représentent 15,6% en 2015. A l'échelle nationale, ce rapport se situe à 12,1%. Cette différence provient tant du numérateur que du dénominateur. Au numérateur, du fait de dépenses de santé par tête supérieures dans le canton de Vaud qu'en moyenne suisse (+13,8%). Au dénominateur, en raison d'un PIB par tête inférieur de 12,3% dans le canton de Vaud. La croissance annuelle du PIB vaudois ayant été plus faible (+0,9%) que celle des dépenses totales de santé (+4,2%), le ratio PIB/dépenses de santé a crû d'un demi point de pourcent (de 15,1% à 15,6%).

9800 FRANCS PAR HABITANT

Les dépenses totales de santé dans le canton de Vaud incluent la vente de prestations de santé à une population qui

n'habite pas dans le canton. En effet, la présence d'un hôpital universitaire implique des dépenses non imputables aux résidents vaudois: des patients d'autres cantons y viennent pour bénéficier de certaines prestations non disponibles dans leur canton. De même, la forte présence de cliniques privées sur l'arc lémanique attire des patients venant d'autres cantons ou de l'étranger. Si l'on retranche du total vaudois les dépenses pour les patients résidant hors du canton – 700 millions en 2015 ou 8,6% du total –, les dépenses de santé se montent à 7,4 milliards de francs. Rapportées à la population résidante, elles représentent ainsi 9773 francs par habitant ou 814 francs par mois, soit 4% de plus qu'en moyenne nationale.

43% DES DÉPENSES EN LIBRE PRATIQUE

La libre pratique est de loin le poste le plus important des dépenses de santé avec 43% du total (3,5 milliards de francs, dont près de la moitié pour les médecins), suivi par l'hospitalisation (23% pour 1,9 milliard) et le médico-social (établissements pour personnes âgées ou handicapées: 15% ou

Révision de la méthode

L'Office fédéral de la statistique a procédé à une révision de la méthode d'estimation des dépenses totales de santé au niveau suisse qui a porté essentiellement sur les catégories des cabinets médicaux et du commerce de détail. Cette révision a eu des répercussions sur l'estimation des dépenses totales de santé élaborée par Statistique Vaud au niveau vaudois. Par ailleurs, pour le canton de Vaud, Statistique Vaud a amélioré l'estimation des dépenses de santé imputables aux patients traités dans le canton mais résidant à l'extérieur de celui-ci.

Le cumul de ces révisions a eu un effet à la hausse de 650 millions de francs ou +9,2% sur les dépenses totales de santé. Ainsi, les dépenses de santé révisées pour 2014 se montent à 7,8 milliards de francs.

1,2 milliard). Si l'on ajoute à la libre pratique les dépenses ambulatoires en milieu hospitalier (9% pour 730 millions), on dépasse la moitié des dépenses (52% ou 4,2 milliards) [T1].

En 2015, la croissance des dépenses a été plus forte que la moyenne (+4,2%) pour le maintien à domicile et la libre pratique (respectivement +9,4% et +6,7%), alors qu'elle a été plus faible pour le médico-social, l'hospitalisation et l'ambulatorio hospitalier (respectivement +2,6%, +2,4% et +0,6%).

62% À CHARGE DES MÉNAGES ET DES ASSUREURS-MALADIE

Après soustraction des dépenses de santé prises en charge par les patients hors canton (8,6%) et en tenant compte de la participation des pouvoirs publics lorsqu'ils se substituent aux ménages (subsidés aux primes d'assurance-maladie, aide à l'hébergement, etc.), ces derniers contribuent à 34% du total de la facture¹. La part des assureurs-maladie – intégralement financée par les ménages au travers des primes de l'assurance obligatoire des soins – atteint quant à elle 27%. Ménages et assureurs-maladie contribuent ainsi à 62% des dépenses. Le solde est financé par les pouvoirs publics (34%, dont 26% par le Canton) et par les assureurs fédéraux (assurance-accidents, invalidité et militaire: 5%) [F1]. | AO

[T1] COÛTS DE LA SANTÉ, VAUD, 2015

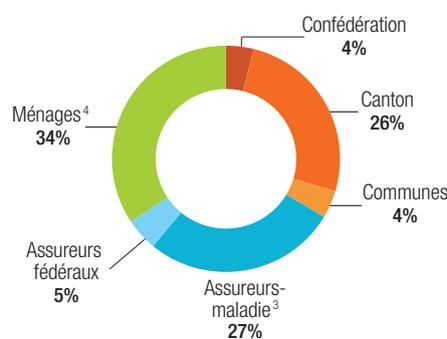
Type de prestations	En millions de francs	Croissance en %
Hospitalisation	1 864	+2,4
Ambulatoire hospitalier ¹	729	+0,6
Libre pratique ²	3 518	+6,7
Maintien à domicile	335	+9,4
Médico-social ³	1 186	+2,6
Autres dépenses	485	+0,0
Total	8 118	+4,2

¹ Traitements ambulatoires en hôpital ou en clinique.

² Médecins, dentistes, physiothérapeutes, laboratoires, pharmacies, drogues...

³ Etablissements pour personnes âgées et pour personnes handicapées.

[F1] COÛTS DE LA SANTÉ PAR PAYEUR FINAL^{1,2}, VAUD, 2015



¹ Non compris les prestations fournies dans le canton à une population résidant hors du canton de Vaud.

² En incluant les aides individuelles à la part des pouvoirs publics.

³ Non compris la participation des assurés et les dépenses des assurances privées.

⁴ Y compris la participation des assurés, les dépenses des assurances privées et les dépenses out of pocket.

¹ Y compris la participation des assurés, les dépenses des assurances privées et les dépenses out of pocket.

Source des données: StatVD. OFS. Créa.

